



Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 16 juin 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 juin 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 juin 2017

FINANCES – TRANSFERT DES EMPRUNTS DU BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES VERS LE BUDGET PRINCIPAL

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Thierry BEAUFILS à Jérôme BALOGE, Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Christelle CHASSAGNE à Dominique JEUFFRAULT, Sylvie DEBOEUF à Stéphane PIERRON, Pascal DUFORESTEL à Josiane METAYER, Romain DUPEYROU à Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie HOLTZ à Carole BRUNETEAU, Simon LAPLACE à Alain GRIPPON, Jacqueline LEFEBVRE à Agnès JARRY, Dany MICHAUD à Florent JARRIAULT, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN, Florent SIMMONET à Marc THEBAULT, Dominique SIX à Michel PAILLEY, Patrick THOMAS à René PACAULT, Elodie TRUONG à Bruno JUGE

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Marie-Christelle BOUCHÉRY, Alain CHAUFFIER, Gérard GIBALT, Gérard LABORDERIE, Elmano MARTINS, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Sylvie DEBOEUF, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Anne-Lydie HOLTZ, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Dany MICHAUD, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Claire RICHECOEUR, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Marie-Paule MILLASSEAU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170627-c11-06-2017-DE
Date de télétransmission : 28/06/2017
Date de réception préfecture : 28/06/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 26 JUIN 2017

FINANCES – TRANSFERT DES EMPRUNTS DU BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES VERS LE BUDGET PRINCIPAL

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de la fusion des 5 budgets de zones d'activités en un seul au 1er janvier 2015, une étape préalable a consisté, en 2014, en l'harmonisation comptable des zones d'activités. Son objectif a été l'uniformisation de la méthode de gestion selon le principe des avances remboursables.

La méthode par avance remboursable prévoit la couverture des dépenses d'acquisitions, d'études et de travaux par une avance du budget principal. Cette procédure aboutit, via l'intégration de ces dépenses en stocks, à un résultat d'investissement nul.

Lors de l'harmonisation comptable, la procédure s'est appliquée sans tenir compte des emprunts contractés antérieurement sur les zones, afin de faciliter la gestion et la lecture des stocks, aboutissant à un résultat excédentaire de la section d'investissement correspondant au capital restant dû des emprunts contractés.

Si l'ensemble des terrains des zones d'activités sont cédés avant la fin de vie des contrats de prêts (2041 pour Pierrailleuses et 2035 pour Fors, Prahecq et Beauvoir) il conviendra de transférer le solde de l'emprunt sur le budget principal lors de la clôture des zones. Dans le cas contraire, l'emprunt s'éteindra automatiquement.

La volonté politique de promotion du territoire laisse envisager une cession des terrains avant la fin de vie des contrats de prêts. C'est dans cette optique d'anticipation qu'un transfert complet des emprunts sur le budget principal est proposé.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le transfert des emprunts contractés sur le budget zones d'activités vers le budget principal à la date du 30 juin 2017 pour un montant de 2 895 914.79 €
- Autoriser le Président à signer tous documents relatif à cette procédure conformément à la délibération n° c-08-12-2016 du 8 décembre 2016

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170627-c11-06-2017-DE
Date de télétransmission : 28/06/2017
Date de réception préfecture : 28/06/2017